



Fédération Française d'Addictologie

www.addictologie.org – @FFAddictologie

Président

Pr Amine BENYAMINA

Tél. : 01 45 59 69 78

amine.benyamina@aphp.fr

Présidents d'honneur

Pr Jean-Dominique FAVRE

Pr Michel REYNAUD

Vice-Présidents

Dr Anne BORGNE

anne.borgne@respadd.org

Dr Hanna EID

h.eid@ch-pfastatt.fr

Dr Etienne KAMMERER

et.kammerer@wanadoo.fr

Pr Mickaël NAASSILA

mickael.naassila@sa.u-picardie.fr

Pr François PAILLE

f.paille@chru-nancy.fr

Secrétaire Général

Pr Nicolas SIMON

nicolas.simon@ap-hm.fr

Secrétaire Générale Adjointe

Dr Alice DESCHENAU

alice.deschenau@gh-paulguiraud.fr

Trésorière

Mme Catherine MARTIN

catherine.martin@elan-retrouve.org

Trésorier Adjoint

Dr Jean-Pierre DAULOUEDE

jeanpierredaulouede@gmail.com

Membres de la FFA

| | |
|-------------------|-------------|
| ACT | Addictolib |
| Alcool Assistance | ANPAA |
| ASPSA | ASUD |
| CNRMS | COPA AH |
| CUNEA | ELSA France |
| FNESAA | GERTOX |
| IREMA | RESPADD |
| SAF | SAFE |
| SFA | SFT |
| SOS Addictions | |

Siège social

c/o ANPAA

20, rue Saint-Fiacre, 75002 Paris

Association Loi 1901

Siret 439 242 058 00014

APE 913E

Monsieur Emmanuel MACRON

Président de la République

Palais de l'Elysée

55, rue du Faubourg Saint-Honoré

75008 PARIS

Paris, le 18 novembre 2019

Monsieur le Président,

Nous prenons aujourd'hui l'initiative de nous adresser solennellement à vous car, de par nos responsabilités de médecins, d'universitaires, de chercheurs, il nous appartient de rappeler que la prévention sur l'un des problèmes de santé publique les plus importants, celui de la consommation d'alcool, ne peut rester indéfiniment sans réponse, sous prétexte qu'un des lobbies économiques les plus puissants s'oppose à toute mesure efficace, quand bien même elle ne concernerait que la prise de conscience par la population des risques qu'elle encoure.

En effet, alors que l'action des pouvoirs publics envers la consommation de tabac est exemplaire et porte ses fruits, la prévention des risques pour la deuxième cause de mortalité et de morbidité évitables, l'alcool se heurte à des obstacles incompréhensibles en termes de rationalité de la politique publique, mais aussi en termes économiques. Nul ne peut comprendre que la mort de 41 000 personnes par an et la prévention de 8 000 handicaps parfaitement évitables ne suscitent aucune réaction à la hauteur de ces constats dramatiques, d'autant plus que les taxes sur les alcools ne couvrent que 40 % des dépenses de santé causées par leur consommation.

Cette extrême timidité de l'action publique est tout aussi incomprise par l'opinion. Un sondage effectué en juin 2018 par La Ligue Nationale contre le Cancer révélait que 92 % des Français souhaitent une meilleure prévention chez les jeunes et 58 % considéraient que les pouvoirs publics n'en font pas assez pour prévenir les risques liés à la consommation d'alcool. Les Français, tout en déplorant l'inertie de la politique de prévention du risque alcool, en trouvaient la cause dans l'influence du lobby économique. En effet, 77 % des Français estimaient que les décideurs publics sont influencés par les producteurs d'alcool et 66 % que les producteurs empêchent la mise en place d'une politique de santé efficace.

C'est dans ce contexte général d'un problème majeur de santé publique, parfaitement perçu par l'opinion, que nous avons appris avec surprise, et évidemment consternation, que l'opération de mobilisation sociale, préparée de

Correspondance : FFA, c/o Pr BENYAMINA, Psychiatrie et Addictologie, CERTA, Pavillon Galilée, Hôpital Paul Brousse, 12, avenue Paul Vaillant-Couturier, 94804 VILLEJUIF CX

longue date par le Ministère de la Santé et l'agence Santé publique France et prévue en janvier prochain, serait remise en cause du fait de la pression du lobby alcoolier. Ils ont annoncé sur leurs propres canaux d'information qu'ils avaient obtenu que vous vous opposiez à cette opération qui n'a pour objectif principal qu'une visée pédagogique. Elle a pour caractéristique essentielle de ne stigmatiser ni les consommateurs, ni les boissons alcooliques.

En effet, le mois de mobilisation sociale autour de la consommation d'alcool, mis en œuvre initialement sous le nom de "Dry January" au Royaume-Uni, propose aux personnes qui le souhaitent de faire une pause avec l'alcool pendant un mois afin de constater les bénéfices sur leur corps et dans leur quotidien. L'objectif n'est évidemment pas de conduire à une abstinence totale, mais de s'interroger sur sa consommation et de prendre conscience du rapport qu'entretient la société avec l'alcool. Aujourd'hui, au moins 14 campagnes annuelles de ce type sont déployées à l'étranger. Le mois de janvier est privilégié car le grand public serait davantage prêt à bousculer ses habitudes après les excès de fin d'année. Ces actions de santé publique ont fait l'objet d'évaluations scientifiques. Ainsi, une baisse significative de consommation auto-déclarée a été observée parmi les inscrits lors de cette action en Angleterre six mois après la fin du défi.

Ces opérations, sur la base du strict volontariat, s'inscrivent dans une démarche de responsabilisation collective et individuelle, et il serait incompréhensible, pour les professionnels de santé que nous sommes, mais aussi pour l'opinion, qu'elle soit annulée sous la pression d'un lobby qui n'en comprend visiblement pas l'enjeu.

Ce groupe de pression se prévaut de sa proximité avec la Présidence pour faire échouer une action de prévention en santé publique. C'est pourquoi nous estimons que, porteurs de l'intérêt général et non d'intérêts particuliers, nous méritons la même écoute et la même attention. Nous sommes à votre disposition pour évoquer avec vous ce sujet, dont nous mesurons la complexité, mais à l'importance indiscutée. Votre mandat ne peut être marqué par l'évitement systématique de la prévention du risque alcool sous la contrainte d'un lobby qui ne défend que ses propres intérêts.

Dans l'immédiat, nous vous demandons de laisser se dérouler comme prévu, en janvier prochain, l'opération pédagogique de mobilisation sociale prévue par Santé publique France.

En espérant vous avoir apporté les informations suffisantes pour éviter une annulation de cette opération qui serait perçue de manière désastreuse par tous les acteurs de prévention et du soin, nous vous prions de croire, Monsieur le Président, à l'assurance de notre profond respect.

Pr Michel REYNAUD

*Président du
Fonds Actions
Addictions*



Pr Mickael NAASSILA

*Président de la
Société Française
d'Alcoologie*



Pr Amine BENYAMINA

*Président de la
Fédération Française
d'Addictologie*



Pr Nicolas SIMON

*Président de
l'Association
Nationale
de Prévention
en Alcoologie
et Addictologie*



Pr Axel KAHN

*Président de la
Ligue Nationale
contre le Cancer*

